

BULLETIN MUNICIPAL DE
Saint-Patrice-de-Beaurivage

avril 2017

LE BEAURIVAGEOIS

Coop de solidarité santé
DU SUD DE LOTBINIÈRE

Bonjour,

Je vous informe que le site Internet de la Coop Santé est maintenant en ligne à :

<http://coopsantelotbiniere.com/accueil/>

Il s'agit d'un site « responsive », c'est-à-dire qu'il adapte sa présentation selon qu'il s'agit d'un téléphone intelligent, d'une tablette ou d'un écran standard.

Je vous invite à le visiter, à l'explorer et à nous faire part de vos commentaires, suggestions ou recommandations, en vue de l'améliorer ou de le compléter.

Et surtout, il faut inviter les membres et patients de la Coop à le visiter, à s'en servir.

Je souhaite que ce site Internet devienne au fil des mois et des années un outil de référence très utile pour notre clientèle.

Christian Sasseville

Nouveaux services

Carte MUSÉO : Empruntez une carte Muséo d'ici la fin mai et visitez gratuitement 7 musées (Musée de la Civilisation, Musée de l'Amérique française, Musée de la Place Royale, Musée d'art de Baie-Saint-Paul, Musée maritime du Québec, Musée Marius-Barbeau et Musée de Thetford-Mines). Le prêt est d'une durée d'une semaine à la fois. Le laissez-passer est valide pour 2 adultes et 2 enfants.

ZINIO : Téléchargez vos magazines préférés gratuitement (30 titres disponibles).

L'heure du conte

La prochaine *Heure du conte* aura lieu le samedi 6 mai à 10 h 30. Bienvenue aux enfants âgés de 3 à 5 ans.

Exposition de photos OEUVRES DE FEMMES

Photos d'archives sur les travaux exécutés par les femmes entre 1860 et 1960.



TDJ Saint-Patrice

Le jeudi 13 avril, c'était l'inscription pour le Terrain de jeux de Saint-Patrice. 45 jeunes se sont inscrits.

Depuis le début de notre mandat, nous avons réussi à avoir des subventions pour payer nos moniteurs.

Grâce à ces subventions, nous sommes capables d'offrir un prix raisonnable à nos résidents.

Cette année encore, nous aurons chaque semaine une sortie à l'extérieur de Saint-Patrice, une visite à la piscine, des cours d'anglais le jeudi et plusieurs activités préparées par nos moniteurs.

Bibliothèque Florence-Guay

470, rue du Manoir
Tél. : 418-596-2439Mardi et jeudi : 18 h 30 à 20 h
Samedi 10 h à 11 h 30www.mabibliotheque.ca/saint-patrice



Des nouvelles de votre municipalité

Dans le but de mieux informer la population sur les dossiers en cours de préparation et de réalisation, votre conseil municipal publiera un résumé des décisions prises à la séance régulière ou spéciale du mois.

États financiers de la municipalité pour l'année 2016

Mme Julie Godbout, CA de la firme comptable Lachance, Parent, CPA inc. est venue nous présenter les états financiers de la municipalité au 31 décembre 2016. Les principaux éléments à retenir concernent le surplus de l'année 2016 qui s'élève à 72 839\$ et le surplus accumulé qui se chiffre après affectation à 242 065\$. De plus, la municipalité dispose d'une réserve de 34 000\$ créée pour la vi-
dange des étangs et d'une réserve de 53 615\$ créée pour pallier des dépenses imprévues en aqueduc.

Paramédics

Visite des Paramédics (ambulanciers) de Saint-Sylvestre qui sont venus nous entretenir de l'importance de maintenir ouvert le poste de Saint-Sylvestre. C'est une question de délai d'intervention et d'efficacité. Une résolution d'appui a été adoptée.

Journée de signatures

M. Frédéric Desjardins dépose le certificat relatif au déroulement de la procédure d'enregistrement des personnes habiles à voter concernant le règlement d'emprunt visant à remplacer un camion incendie. 290 personnes ont apposé leur signature au registre pour demander un référendum.

Fonds de roulement

Remboursement d'un montant de 27 933\$ au Fonds de roulement de la municipalité pour l'année 2017. Ce remboursement est dû à des emprunts effectués pour défrayer des achats et des investissements en immobilisation dans les années antérieures. Le Fonds de roulement est une réserve de 60 000\$ que s'est créée la municipalité pour pallier des dépenses imprévues sans être obligée de recourir à un règlement d'emprunt.

Travaux de voirie

- Des travaux d'empierrement du talus de la rivière Beaurivage localisé près du pont (moulin à scie Turgeon) sont rendus nécessaires afin de protéger les infrastructures du rang St-David.
- Des travaux de correction et de rechargement de l'ordre de 118 290\$ seront effectués entre le 8 et le 19 mai dans le rang St-Patrice.

Harmonisation adresses

Le processus d'harmonisation des adresses civiques du chemin Craig et du Petit-Lac a été présenté aux résidents et résidentes de ces deux axes routiers. Une modification de l'appellation chemin de Craig par route 269 a été rejetée à la majorité des personnes présentes à la soirée d'information.

Gaz de schiste

Adoption d'un règlement sur les distances à respecter entre les puits d'eau potable et les opérations d'exploration et d'exploitation des puits de gaz de schiste. En résumé, nous demandons au ministère de l'Environnement de nous autoriser à appliquer des distances plus grandes que celles prévues par son règlement. Cette adoption, se veut un appui aux municipalités du nord de la MRC de Lotbinière qui sont plus à risque que nous de voir s'implanter des compagnies gazières.

Festival à la Grange

Appui au comité organisateur du Festival à la Grange (Mario Nadeau St-David) pour une demande d'autorisation à la Commission de la protection du territoire agricole (CPTAQ).

Cimetière méthodiste

Versement d'un montant de 350\$ à la Société historique de Mégantic pour l'entretien estival du cimetière méthodiste (Parkhurst). Une rencontre est prévue avec les responsables de la Société afin d'élaborer un plan d'action pour la mise en valeur de ce site historique. Si le projet vous intéresse, contactez Frédéric Desjardins au 596-2362.

Régie inter municipale

Adoption des états financiers de la régie inter municipale de gestion des matières résiduelles de Beau-rivage. La régie a dégagé un surplus de 72 832\$ pour l'année se terminant le 31 décembre 2016.

Collecte de fonds

Une activité de collecte de fonds est prévue pour le dimanche 30 avril prochain entre 13 h 30 et 14 h 30 au gymnase de l'école primaire. Les fonds amassés seront remis à une association dont le but est de venir en aide à notre service de garde en milieu scolaire. Nous avons besoin de votre présence, car le chiffre à atteindre magique est de 100 participants. Démonstration de Zumba et de Taekwondo. Il n'y a pas d'âge pour relever ce défi.

Jardins de Françoise

Il y a des jardinetts libres au jardin pour les intéressés. Il y aura une réunion d'information le mardi 25 avril à 19 h à la salle municipale.

Prochaine séance du conseil : lundi 8 mai 19 h 30 salle municipale (salle du haut)

Emploi d'été

Avez-vous une tondeuse et du temps à consacrer à l'entretien du cimetière Parkhurst situé sur le chemin Craig ? Le cimetière Parkhurst, qui est géré par un comité indépendant, a besoin de vous pour faire la tonte de sa pelouse durant la saison estivale. Le travail devrait se faire régulièrement et selon la croissance du gazon. Vous devez être équipé d'une tondeuse, d'un coupe-herbe, et avoir à votre disposition un moyen de transport. La rémunération n'est pas un salaire, mais des honoraires.

Si cela vous intéresse, veuillez contacter le directeur général et secrétaire-trésorier, Frédéric Desjardins au 418-596-2362.

CAMPAGNE DE DISTRIBUTION D'ARBRES 2017

MAI : MOIS DE L'ARBRE ET DES FORÊTS

La Municipalité organise une campagne de distributions d'arbres qui aura lieu le 27 mai 2017 au 374, rang des Chutes de 9 h à midi. De jeunes plants de feuillus et de résineux vous sont offerts gratuitement par le ministère des Forêts et des parcs en collaboration avec l'Association forestière des deux rives. Veuillez vous référer au tableau pour les essences d'arbres et les quantités permises pour les commandes. Cette information est fournie à titre indicatif seulement selon la disponibilité des plants.

DATE LIMITE POUR COMMANDER : 27 AVRIL 2017.

Vous pouvez commander par téléphone au bureau municipal au 418-596-2362 ou par courriel : st-patrice-de-beaurivage@globetrotter.net

Liste des essences disponibles

ATTENTION : Les pourcentages représentent la proportion de plants disponibles en stock! Veuillez les prendre en considération lors de votre commande.

Arbres		Arbres	
 20%	Épinette blanche Sol : frais et bien drainé Soleil : plein soleil Hauteur adulte : 22 m Largeur cime : 10 m Contenant de 25 plants	 12 %	Chêne rouge Sol : riche et moyennement humide Soleil : plein soleil Hauteur adulte : 24 m Largeur cime : 24 m Sac de 50 plants
 12%	Pin blanc Sol : riche et frais Soleil : mi-ombre Hauteur adulte : 23 m Largeur cime : 10 m Contenant de 15 plants	 12 %	Bouleau jaune (merisier) Sol : riche et humide Soleil : plein soleil/ mi-ombre Hauteur adulte : 25 m Largeur cime : 15 m Sac de 50 plants
 12%	Pin rouge Sol : riche et sec Soleil : plein soleil Hauteur adulte : 24 m Largeur cime : 12 m Contenant de 15 plants	 12%	Érable à sucre Sol : riche et humide Soleil : mi-ombre/ endroit abrité Hauteur adulte : 20 m Largeur cime : 8 m Sac de 50 plants
 8%	Sapin baumier Sol : bien drainé/ humide Soleil : soleil/mi-ombre Hauteur adulte : 20 m Largeur cime : 7 m Contenant de 25 plants		
 4%	Mélèze laricin Sol : frais et humide Soleil : plein soleil Hauteur adulte : 20 m Largeur cime : 10 m Contenant de 25 plants	Disponibilité en faible quantité! 8 %	Autres essences disponibles Cerisier tardif, Chêne à gros fruits, Noyer noir et Thuya occidental (Le cerisier ainsi que le noyer : plants en racines nues!)

**Pour connaître les caractéristiques détaillées des différentes essences,
rendez-vous sur :**

<http://www.af2r.org/plantation-forestiere/campagne-de-distribution-darbres>

Félicitations à nos bénévoles !

Pour souligner les années d'engagement des bénévoles de la bibliothèque Florence-Guay, le Réseau Biblio de la Capitale-Nationale et de la Chaudière-Appalaches émet annuellement des certificats de reconnaissance.

À sa séance régulière du 10 avril dernier, le conseil municipal a remis aux personnes suivantes ces certificats soulignant leur implication bénévole :

- Serge Blais – 5 ans
- André Béland – 5 ans
- Mélanie Bilodeau – 10 ans
- Jaclyne Nadeau – 15 ans

La Municipalité tient à souligner la contribution de ces personnes à la vie communautaire de la Municipalité.



De gauche à droite : Serge Blais, Jaclyne Nadeau, Claudine Lemelin (conseillère), Mélanie Bilodeau, André Béland.



À tous les participants du Défi Chaque Minute Compte

La belle température tant attendue permettra de faire plus d'activités donc n'oubliez pas d'inscrire vos minutes. Le défi prendra fin le 10 mai et le calendrier doit être remis avant le 17 mai au bureau municipal. Bouger, c'est SANTÉ!

Mariette et Pauline Walker

Soirée d'inscriptions à la pétanque et au palet

L'été est à nos portes et le retour des activités estivales.

Veuillez prendre note que les membres du Club social FADOQ de Saint-Patrice-de-Beaurivage peuvent jouer GRATUITEMENT à la pétanque tous les lundis soir à 18 h 30 et au palet tous les mardis soir à 18 h 30.

Pour ce faire, vous devez venir vous inscrire lundi, le 22 mai à 18 h 30, au chalet de notre terrain de jeu. Lorsque les inscriptions seront terminées, nous ferons une partie ou deux de pratique pour se mettre en forme.

En passant, vous pouvez être membre FADOQ à partir de 50 ans et pourrez ainsi faire de l'exercice tout en vous amusant en compagnie de vétérans très sociables et encore en forme.

Mariette et Lewis Boyle, responsables de la pétanque / tél : 418-596-2544

Marcel Laplante et Yvon Bélanger, responsables du palet (shuffleboard) / tél : 418-596-2653/418-596-2865



Communiqué du Cercle de Fermières Conseil d'administration local

Le conseil d'administration local du Cercle de Fermières de St-Patrice de Beaurivage désire exprimer leur reconnaissance à la société Moulures 2000, sise au Parc industriel pour la prise en charge des coûts reliés à la fabrication et à la pose des comptoirs en acier inoxydable rendant ainsi la cuisine de la Salle municipale de notre localité fonctionnelle et conforme aux normes en vigueur dans les tâches agroalimentaires.

Tous les organismes utilisant les équipements de la cuisine, et particulièrement notre Cercle et Lien Partage, bénéficieront de votre don. En leur nom, je vous adresse également leurs remerciements.

Une journée portes ouvertes sera ultérieurement consacrée à la visite de l'ensemble des lieux rénovés, et à cet égard nous soulignerons ce généreux apport, ainsi que les travaux accomplis par les artisans de notre municipalité.

Le Cercle de Fermières organise tant pour ses membres que pour toutes les personnes intéressées à se joindre à nous un déplacement vers Québec, en vue de la visite de deux musées patri-moniaux, soit :

- Date : samedi 27 mai 2017;
- 10 h : Musée des Augustines. Visite guidée d'une durée d'une (1) heure environ
- 13 h 30 : Musée des Ursulines. Visite guidée également.

Les entrées respectives sont au coût de 10,00 \$ pour chaque musée (sous réserve d'un tarif encore plus préférentiel suivant le nombre de participants). Le repas du midi est à la charge de chaque participant.

Quant au transport, il sera établi au prorata du nombre des usagers. Le départ est prévu le samedi 27 mai à 9 h.



Pour toute information, veuillez vous mettre en communication avant le 10 mai 2017, avec :
Hélène Dufour au : 418-596-3235 ou helenerose.dufourglobetrotter.net

N.B. Nous nous réservons le droit d'annuler la sortie 72 heures à l'avance avec avis téléphonique.

COLLECTE DE GROS REBUTS :
MAINTENANT EN TOUT TEMPS !
WWW.RECYCLAV.COM



Pour informations ou pour une demande de ramassage, appelez sans frais au 1-844-881-0084.

CE SERVICE EST PAYÉ PAR LA MUNICIPALITÉ, DONC GRATUIT POUR VOUS !

Prolongation jusqu'au 31 mars 2018 de la période d'admissibilité au crédit d'impôt RénoVert

Afin de stimuler l'économie en soutenant l'emploi dans le secteur de la rénovation résidentielle et de promouvoir le développement durable, un crédit d'impôt remboursable pour la réalisation de travaux de rénovation résidentielle écoresponsable, le crédit d'impôt RénoVert, a été instauré sur une base temporaire à la suite de la présentation du Plan économique du Québec de mars 2016. D'une valeur maximale de 10 000 \$ par habitation admissible, l'aide financière accordée par le crédit d'impôt RénoVert correspond à 20 % de la partie, excédant 2 500 \$, des dépenses admissibles payées par un particulier pour faire exécuter par un entrepreneur qualifié des travaux de rénovation écoresponsable reconnus à l'égard du lieu principal de sa résidence ou d'un chalet habitable à l'année qu'il occupe normalement.

L'aide financière accordée par ce crédit d'impôt peut, selon la nature des travaux, s'ajouter à celle qui est offerte pour des rénovations résidentielles écoénergétiques en vertu du programme Rénoclimat9 administré par le ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles.

Les travaux de rénovation écoresponsable reconnus pour l'application du crédit d'impôt RénoVert se veulent pour la plupart des mesures de décarbonisation du secteur résidentiel. De façon sommaire, ces travaux portent sur l'isolation, l'étanchéisation, l'installation de portes ou de fenêtres homologuées ENERGY STAR, sur les systèmes de chauffage, de climatisation, de chauffe-eau et de ventilation ainsi que sur la qualité des eaux et des sols, pourvu que ces travaux aient une incidence positive sur le plan énergétique ou environnemental et répondent aux normes imposées à leur égard.

Instauration d'un crédit d'impôt remboursable temporaire pour la mise aux normes d'installations d'assainissement des eaux usées résidentielles

Les eaux usées des résidences isolées présentent des risques importants pour la santé humaine et l'environnement si elles ne sont pas traitées adéquatement avant leur rejet dans l'environnement. Comme ces eaux contiennent des contaminants, leur contact direct ou leur ingestion peuvent causer des maladies. Ces contaminants peuvent également altérer la qualité de l'eau des lacs et des cours d'eau, de même que la santé de la faune aquatique. C'est pour prévenir ces risques que le Règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées encadre, depuis plus de 35 ans déjà, la conception, la construction et l'exploitation des installations d'assainissement des eaux usées des résidences qui ne sont pas raccordées à un système d'égout. Afin d'appuyer financièrement les propriétaires qui doivent entreprendre des travaux de réfection de leurs installations septiques, un nouveau crédit d'impôt remboursable pour la mise aux normes d'installations d'assainissement des eaux usées résidentielles sera instauré sur une base temporaire. De façon sommaire, l'aide financière accordée par ce crédit d'impôt, qui pourra atteindre 5 500 \$ par habitation admissible, correspondra à 20 % de la partie, excédant 2 500 \$, des dépenses admissibles qu'un particulier aura payées pour faire exécuter des travaux reconnus de mise aux normes des installations d'assainissement des eaux usées de sa résidence principale ou de son chalet. Ce crédit d'impôt s'adressera aux particuliers qui feront exécuter de tels travaux par un entrepreneur qualifié en vertu d'une entente de service conclue après le 31 mars 2017 et avant le 1er avril 2022.

Pour plus d'informations :

<http://www.revenuquebec.ca/fr/citoyen/credits/renovert/>

http://www.budget.finances.gouv.qc.ca/budget/2017-2018/fr/documents/Budget1718_RenseignementsAdd.pdf



C'est le moment de vous départir de vos produits électroniques, peinture et teinture, laque, aérosol, lampes fluocompactes, contenants fermés d'huile à moteur et végétale, piles et batteries rechargeables ou à usage unique, piles de cellulaire, etc.

LE 20 MAI, ON RÉCUPÈRE !

Quand ? Samedi, 20 mai de 9h à 12h

Où ?

- Lotbinière : Garage municipal (19, route Commerciale)
- Saint-Agapit : Garage municipal (1138, rue Daigle)
- Saint-Janvier-de-Joly : Bureau municipal (729, rue des Loisirs)
- Saint-Sylvestre : Caserne incendie (accès par la rue Bilodeau)
- Écocentre de Saint-Flavien (1450, rang Pointe-du-Jour) (9h à 16h)
- Écocentre de Saint-Patrice-de-Beaurivage (rue du Parc) (9h à 12h)
- Écocentre de Deschaillons-sur-Saint-Laurent (1995, route Marie-Victorin) (9h à 12h)



Importante rencontre citoyenne sur les projets de gaz de schiste dans la MRC de Lotbinière

Vous aimeriez :

- Avoir l'heure juste sur le gaz de schiste et la fracturation hydraulique?
- Poser vos questions à un professeur d'université spécialisé en ce domaine?
- Comprendre les projets annoncés par Questerre Energy Corporation?
- Connaître vos droits et échanger avec d'autres citoyens et citoyennes?

QUAND : le dimanche 7 mai de 14 à 16 heures

ENDROIT : Salle communautaire, 83 rue Boucher, St-Apollinaire, G0S 2E0

CONFÉRENCIER : Marc Durand, docteur ingénieur en géologie appliquée, professeur à la retraite de l'Université du Québec à Montréal, membre du Collectif scientifique sur le gaz de schiste, chercheur sur les gisements d'hydrocarbures dans le shale d'Utica. Monsieur Durand saura vous expliquer simplement les enjeux de cette industrie.

ANIMATEUR : Normand Beaudet, spécialiste en action citoyenne.

Une invitation du Comité vigilance hydrocarbures de la MRC de Lotbinière. Au plaisir de vous y rencontrer!

Pour de l'information ou pour recevoir notre infolettre

Courriel : cvhMRClotbiniere@rvhq.ca Téléphone : 418-886-2010

Natation St-Sylvestre aimerait vous offrir l'opportunité de vous joindre à nous pour des cours de natation durant la période estivale. Les cours se dérouleront à la piscine de Thetford Mines du 30 juin au 4 août 2017 inclusivement et seront d'une durée de 1 h 30 (9 h 30 à 11 h). Le départ aura lieu en autobus à 8 h 30 tous les vendredis dans le stationnement de l'église à St-Sylvestre. Coût à confirmer selon le nombre d'inscriptions. À noter que tous les enfants débutant la maternelle sont admissibles au cours de natation. Cependant les enfants de 7 ans et moins doivent être obligatoirement accompagnés d'un adulte ou d'un enfant plus vieux !

Bienvenue à tous!

Cynthia Lahaye, responsable bénévole

Pour information ou inscription : 418-809-4173 ou par courriel cycy_lahaye@hotmail.com

COURS DE TENNIS

Cours de tennis pour tous les niveaux (débutants à avancés). Offerts par un entraîneur qualifié de l'école de tennis J.P. Deblois.

Les lundis soirs du 26 juin au 17 juillet (4 cours)

Coût : le prix est en fonction du nombre d'élèves par cours.

Enfants :

30\$/enfant (groupe de 4), cours de 1 h

60\$/enfant (groupe de 2), cours de 1 h

Adultes :

45\$/adulte (groupe de 4), cours de 1 h 30

90\$/adulte (groupe de 2), cours de 1 h 30

L'horaire des cours sera établi en fonction du nombre d'inscriptions. Pour toute information ou pour vous inscrire, contactez Christine Blais au 418-596-2264 avant le 15 mai 2017.



Marche pour l'Alzheimer

Le dimanche 28 mai prochain, nous marcherons ensemble.

C'est grâce à votre participation et à votre générosité que nous pouvons poursuivre notre importante mission.

Pour participer à la Marche pour la Mémoire, inscrivez-vous en ligne!

Rendez-vous au www.marchepourlalzheimer.ca

La Marche de Lévis aura lieu au Parc Champigny situé au 871, rue Commerciale, à Saint-Jean-Chrysostome. Vous pourrez vous inscrire à partir de 9h et le départ se fera à 10h.

Pour de plus amples informations, visitez notre Site Web au www.alzheimerchap.qc.ca ou communiquez avec nous au 1 888 387-1230.

Ce printemps et à l'automne, pièce de théâtre gratuite. Voir sur ce site les endroits(22) et l'heure.